



L'AACC ACCUEILLE EURO2C

Paris, le 18 février 2021 – L'Association des Agences-Conseils en Communication (AACC) est heureuse d'accueillir **EURO2C** parmi ses agences membres de la délégation corporate et également membre des commissions RSE et développement.

Roland Branquart préside cette agence de conseil en communication qu'il a créée en 1985. **EURO2C** a pour métiers historiques, la communication institutionnelle et corporate mais aussi la communication politique et le lobby.

Depuis 2003, l'agence a développé une expertise en communication sur les secteurs des énergies renouvelables et du développement durable puis, en 2010 sur la concertation et les débats publics.

EURO2C compte parmi ses principaux clients : **VEOLIA, COMMISSION NATIONALE DU DEBAT PUBLIC, SOCIETE DU GRAND PARIS, SCET, RATP DEV, PARLEMENT EUROPEEN, FORUM DES DIASPORAS AFRICAINES, ADP** etc.

Cette adhésion a été validée par le Conseil d'Administration de l'AACC.

EURO2C – 122 rue de Provence – 75008 Paris

<https://euro2c.com/>

Contacts Presse :

Charles-F Tauzi - ctauzi@aacc.fr - 01 47 42 27 06

Roland Branquart - rbranquart@onetwotwo.com - 01 44 90 25 55

Laurent Branquart - lbranquart@onetwotwo.com - 01 44 90 25 55

A propos de l'AACC : L'Association des Agences-Conseils en Communication, est un syndicat professionnel créé en 1972, il regroupe plus de 200 entreprises qui emploient aujourd'hui près de 12 000 salariés. Fédération de métiers, l'AACC est organisée en 7 délégations qui couvrent l'ensemble des disciplines de la profession : Corporate, Customer Marketing, Digital, Production, Publicité, Santé et Outre-Mer. Elle dispose de commissions transversales qui accompagnent les agences membres sur des sujets fondamentaux : développement, droit social, finance, juridique, RSE et talents. L'adhésion à l'AACC astreint, entre autres obligations, au respect de règles professionnelles strictes qui font la valeur du label AACC. www.aacc.fr